



Habiter dans le climat de 2040

Katrin Schneeberger, directrice de l'Office fédéral de l'environnement OFEV

Comment rendre l'habitat économe en ressources et socialement durable d'ici à 2040, compte tenu du changement climatique, de la transition énergétique et de l'évolution de la société ?

Du point de vue de l'OFEV, il existe quatre grands leviers à cet effet :

1. Le premier levier réside dans l'aménagement des zones d'habitation : l'espace urbain doit être développé qualitativement vers l'intérieur. Dans la mesure du possible, les nouveaux lotissements doivent naître sur des terrains déjà utilisés. En parallèle, il convient de préserver les espaces verts publics, les cours d'eau et les espaces de rencontre pour la population, et prévoir des systèmes de rétention des eaux de pluie.
2. Deuxièmement, chauffer et refroidir sans énergie fossile deviendra la norme. Les bâtiments seront alimentés par des énergies renouvelables, les réseaux de chauffage tireront parti des rejets thermiques de l'industrie ou des eaux usées, les usines d'incinération des ordures ménagères et les rénovations énergétiques seront encouragées de manière ciblée. Cela permettra de réduire la consommation d'énergie et de rendre les habitations moins dépendantes des combustibles fossiles. L'énergie solaire sera produite sur les bâtiments et les surfaces d'infrastructure, par exemple le long des routes, sur les barrages ou au-dessus des parkings.
3. Un troisième levier puissant concerne les matériaux utilisés dans la construction, via la promotion de matériaux de construction durables et réutilisables. Les bâtiments déjà existants seront transformés, les éléments de construction réutilisés, et les matériaux locaux et renouvelables comme le bois seront privilégiés. Les passeports matériaux aideront à rendre le cycle de vie des matériaux de construction transparent, et les matériaux de construction recyclés gagneront en valeur et en image.
4. Quatrièmement, la consommation de sols diminuera. Les nouvelles constructions seront densifiées, les formes d'habitat innovantes telles que les projets participatifs («Baugruppen») ou les espaces à usage collectif seront encouragées. On parviendra ainsi à utiliser efficacement l'espace sans restreindre la qualité de vie, et ce tout en préservant les ressources naturelles et les sols pour l'avenir.

L'habitat durable ne doit pas rester cantonné à certains quartiers ou à certaines villes. Les centres urbains, les espaces ruraux et les périphéries offrent tous des perspectives de développement propres et interdépendantes. C'est dans cet esprit que la Confédération coordonne étroitement sa politique des agglomérations et la politique des espaces ruraux et des régions de montagne, avec, pour objectifs, de créer une qualité de vie élevée pour la population, de renforcer l'attrait des sites et leur compétitivité, de préserver les paysages et les ressources naturelles à l'intérieur et à l'extérieur des agglomérations, de faire progresser la protection du climat et l'adaptation au changement climatique, et de renforcer la diversité sociale ainsi que la cohésion des régions.